



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

1 février 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS-MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.82

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2010 - ASSOCIATION RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES.

Le 01/02/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 26 Janvier 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Danièle BRUNET à Mme Catherine RIVET-JOLIN, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Gérard GERACI à M. Francis TAULAN, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Victor TONIN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Reine MERGER, M. Jules SUSINI à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

Mme Chantal DAVENNE, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Jean-Marc PERRIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Madame Fatima DRAOUZIA donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -

Proximité et Citoyenneté

Mission Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 01/02/10

RAPPORTEUR : Madame Fatima DRAOUZIA

Politique Publique : Développement des Services de proximité à la personne

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2010 - ASSOCIATION RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES.

- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique Petite Enfance, la Ville d'Aix-en-Provence poursuit depuis plusieurs années son effort financier en faveur du développement et de la diversification des modes de garde des jeunes enfants.

Outre sa participation au fonctionnement des établissements municipaux et associatifs d'accueil collectif des tout-petits, la Ville participe également au financement du Relais d'Assistants Maternelles.

Cette association, qui a été créée en 1992, a une mission d'information auprès des parents (démarches à entreprendre en tant qu'employeurs, information sur les aides financières de la CAF...), des assistantes maternelles agréées et des futures assistantes maternelles (information sur l'obtention de l'agrément, conformité du logement ...).

C'est à la fois un lieu d'écoute, de conseils, ainsi qu'un lieu ressources, puisqu'il propose un fond de documentation juridique et éducatif. Le Relais d'Assistants Maternelles organise également des réunions thématiques sur les pratiques professionnelles.

Plus de 400 assistantes maternelles agréées sont actuellement en activité sur la commune d'Aix ; elles accueillent quotidiennement 916 enfants.

Afin d'assurer l'ensemble de ses missions, le Relais d'Assistants Maternelles a déposé une demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2010.

Aussi, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement à l'association le Relais d'Assistants Maternelles pour le premier semestre 2010 d'un montant de 15 300,00 € (*quinze mille trois cents euros*), suivant les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous. Cette proposition a été validée en date du 12 janvier 2010,
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée sur la ligne budgétaire **92520-6574-1730**, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2010.82 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2010 - ASSOCIATION RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES.**

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Présents et représentés | : 50 |
| Présents | : 42 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 1 |
| Suffrages Exprimés | : 50 |
| Pour | : 50 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Fatima DRAOUZIA

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/02/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Ligne 92520-6574-1730 – Contrat Enfance Jeunesse

| | DOTATION 2007 | DOTATION 2008 | DOTATION 2009 | PROPOSITION DOTATION 2010 <i>(1^{er} semestre)</i> | |
|--------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--|----------------------------------|
| | | | | <i>1^{er} trimestre</i> | <i>2^{ème} trimestre</i> |
| RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES | 20 462, 45 € | 30 452,45 € | 30 462,45 € | 7 650,00 € | 7 650,00 € |